

# CADRAN

NANTES AU SERVICE  
DES ASSOCIATIONS

Vie associative

**Un soutien au**  
fonctionnement  
associatif

# UN LIEU D'INFORMATION & D'ORIENTATION

**Le CADRAN (Centre pour Accompagner et Développer les Ressources pour les Associations Nantaises) est un lieu et un service de la Ville de Nantes pour soutenir le fonctionnement associatif :** accompagnement à la création d'association, besoin d'un appui en comptabilité, information sur des financements, recherche de formation, de bénévoles, partage d'expériences...

Situé dans les locaux de la Direction Vie Associative et Jeunesse,  
**23 rue de Strasbourg** (4<sup>e</sup> étage)  
à Nantes, le CADRAN est ouvert  
**du lundi au vendredi de 9h à 12h30  
et de 14h à 17h30.**  
Avec ou sans rendez-vous.  
Tél. : 02 40 41 50 47  
cadrans@mairie-nantes.fr

Les demandes et besoins exprimés sont clarifiés lors d'**un temps d'échange**. Le CADRAN propose alors un premier niveau d'information et oriente ensuite vers des associations ressources spécialisées, des partenaires institutionnels ou encore les services de la Ville de Nantes. Pour simplifier le parcours des associations et des porteurs de projets, **le CADRAN fait le lien** entre les personnes exprimant des besoins et les structures qui proposent des services.



# UN RÉSEAU D'ASSOCIATIONS RESSOURCES

La fonction d'une « association ressource » est de développer des services d'appui au fonctionnement associatif. Nantes a la chance d'en compter une quarantaine.

L'une des missions du CADRAN est de **recenser ces acteurs** et les domaines d'intervention de chacun. Cela permet de diriger les personnes reçues en entretien vers les bons partenaires ressources et d'avoir **une vision globale** des services disponibles en appui au fonctionnement associatif.



De plus, **le CADRAN anime des groupes de travail** avec les associations ressources autour des enjeux du fonctionnement associatif. L'objectif : travailler en concertation pour faire émerger des actions concrètes destinées **à renforcer le fonctionnement associatif nantais.**



# L'ORGANISATION D' ACTIONS SPÉCIFIQUES

**Le CADRAN** a également pour mission d'organiser des actions spécifiques. Elle peut prendre différentes formes :

- **des conférences ou soirées débats** à l'occasion d'événements particuliers, par exemple, au sujet du bénévolat.
- **des formations** à destination des associations ou porteurs de projets en concertation avec les partenaires ressources. Par exemple, la formation « Parcours de vie associative » a été conçue spécifiquement pour les jeunes sur les fondamentaux du montage, de la gestion et du développement d'association. Autre exemple, une formation sur le dossier de subvention est proposée dans différents quartiers.

*De nombreux agents de la Ville de Nantes travaillent avec des associations, que ce soit sur des projets thématiques (culture, éducation, sport...) ou territoriaux au niveau des quartiers nantais. En fonction des besoins et en lien avec les directions municipales, le CADRAN construit une réponse sur-mesure.*



# LE CADRAN, UN SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

**UNE ASSOCIATION, DES PORTEURS DE PROJET**  
ont un besoin, des questions, une problématique  
liés au fonctionnement associatif...

**ILS VIENNENT  
AU CADRAN**  
avec ou sans  
rendez-vous et sont reçus  
en entretien

**ILS SONT DÉJÀ  
EN CONTACT AVEC  
UNE DIRECTION**  
de la Ville de Nantes qui  
va solliciter Le CADRAN

## Le CADRAN

DÉLIVRE UNE  
INFORMATION  
DE 1<sup>ER</sup> NIVEAU

ORIENTE VERS  
UN PARTENAIRE  
RESSOURCE

CONSTRUIT  
UNE RÉPONSE  
SUR-MESURE  
AVEC LE RÉSEAU

Les missions du CADRAN s'inscrivent en lien avec la [charte d'engagements mutuels](#), qui organise et précise les relations entre la Ville et les associations. Charte téléchargeable sur [nantes.fr](http://nantes.fr) et disponible dans les locaux du CADRAN.



## Le CADRAN - Ville de Nantes

Direction Vie Associative et Jeunesse  
 23, rue de Strasbourg (4<sup>e</sup> étage) - 44000 Nantes  
 Tél. : 02 40 41 50 47  
[cadran@mairie-nantes.fr](mailto:cadran@mairie-nantes.fr)

ALL NANTES 02 40 41 9000  
[www.nantes.fr](http://www.nantes.fr)



### Nous contacter

Par courrier postal Hôtel de Ville de Nantes  
 2 rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes Cedex 1  
 Accueil du public 29 rue de Strasbourg - 44000 Nantes